

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	COGNARD Didier
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	BOUILLOUX Alain -
Juges Arbitres courses	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	
Chambre d'appel	POUCHET Marie-Thérèse -
Animation	
Starters	
Chrono électrique	
Chronométreurs manuels	

Règlement de la compétition :

Engagements :

Les engagements des athlètes et jurys seront à faire sur le site du CDA76 avant **le mercredi 10 mai 20h.**

- Si vous n'avez qu'une équipe, merci d'indiquer l'ordre de vos athlètes sur chaque épreuve par ordre de performance.
- Si vous avez plusieurs équipes, merci d'indiquer l'ordre de vos athlètes sur chaque épreuve comme ceci (Equipe 1 : 1/2 ou 3, Equipe 2 : 4/5 ou 6, Equipe 3 : 7/8 ou 9, Equipe 4 : 10/11 ou 12).

Pour vérification, merci d'envoyer vos fichiers d'engagements ci-dessous à Florian Desjardins avant le mercredi 10 mai 20h00.

Toutes infos concernant le règlement du challenge Equip'Athlé :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=5071>

Conformément aux décisions prises en C.R.J la hauteur des haies en Benjamins garçons était de 65cm pour la saison hivernale et passera à 76cm lors de la saison estivale.

Nombre d'essais : Suivant le règlement du challenge Equip'Athlé : 4 essais maximum dans les concours de disque, Javelot, Longueur et Poids. 8 essais maximum en Hauteur et perche avec 3 tentatives par barre.

Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours. Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course et devra le prévenir dès son retour.

Pour un souci de respect des horaires : Chaque athlète absent au départ d'une course ne pourra être remis dans une autre série. **Il appartient aux entraîneurs de contrôler le listing des courses.**

Les hors concours ne seront pas acceptés.

Les équipes de jurys Marche, Perche et Marteau seront retenues pour assurer les jurys des zones de relais. A savoir : 1ère zone = jury Marche ; 2ième zone = jury Perche ; 3ième zone = jury Marteau.